

**ANNEXE III
REGLEMENT D'EXAMEN**

Brevet Professionnel Prothésiste dentaire		CFA ou sections d'apprentissage habilités Formation continue en établissements publics			Formation continue en établissements publics habilités		CFA ou section d'apprentissage non habilités enseignement à distance et formation continue en établissements privés		
		Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 Technologie et dessin,			6						
Sous-épreuve E 11 : Technologie		U.11	4	Ponctuelle écrite	4h	CCF		Ponctuelle écrite	4h
Sous-épreuve E 12 : Dessin morphologique et prothétique		U.12	2	Ponctuelle écrite	3h	CCF		Ponctuelle écrite	3h
E.2 Epreuve pratique			10						
Sous-épreuve E 21: Réalisation de prothèse adjointe totale bi-maxillaire		U.21	3	Ponctuelle pratique	12 h	Ponctuelle pratique	12 h	Ponctuelle pratique	12 h
Sous-épreuve E 22 : Réalisation de prothèse adjointe métallique		U.22	3	Ponctuelle pratique	12 h	Ponctuelle pratique	12 h	Ponctuelle pratique	12 h
Sous-épreuve E 23 : Réalisation de prothèse fixée (conjointe) ou de prothèse combinée		U. 23	3	Ponctuelle pratique	14 h	Ponctuelle pratique	14 h	Ponctuelle pratique	14 h
Sous-épreuve E 24 : Réalisation de prothèse d'orthopédie dento-faciale		U. 24	1	Ponctuelle pratique	4 h	Ponctuelle pratique	4 h	Ponctuelle pratique	4 h
E.3 Gestion de l'entreprise			3						
Sous-épreuve E 31 : Travaux de gestion et d'administration		U.31	1	Ponctuelle écrite	2 h	CCF		Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve E 32 : Management d'un laboratoire de prothèse dentaire		U.32	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF		Ponctuelle écrite	2 h
E.4 Expression française et ouverture sur le monde		U.40	3	Ponctuelle écrite	3h	CCF		Ponctuelle écrite	3 h
Epreuve facultative				Préparation 15 min			Interrogation 15 min		
Langue vivante étrangère		UF							